



COMITE DIRECTEUR n°5 (2020 – 2024)

Procès-verbal du vendredi 08 octobre 2021

Réunion plénière du 08 octobre 2021

Présidence de séance : Guy ANDRE

Présents : Younès ACHOURI, Michel ADIN, Christian BAUDIER, Philippe BELLINET, Sébastien BOIE, Karine COLLIGNON, Hubert DESTENAY, Dimitri FUMEL, Jacky GHEZA, Christian GILLES, Olivier LHERMITE, Stéphanie MATHEY, Didier SENECHAL, Willy WATRIN.

Excusés : Elise BUSSAGLIA, Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, Brahim FOUZARI, Magali GOFFETTE, David GROUD.

Assistent : Alexandre BROUTOT (Directeur), Samuel CABART (Expert-Comptable), Jean-Bernard PIERQUIN (Commissaire aux comptes) Jean Claude ROYER (Président CDA).

1. – Accueil du Président

Le Président Guy ANDRE accueille les membres du Comité Directeur pour cette deuxième réunion de la saison 2021/2022.

2. - Approbation PV du Comité Directeur N°4 et du Bureau Directeur N°1

Le Procès-Verbal du Comité Directeur du 19/07/2021 ainsi que celui du Bureau Directeur du 30/08/2021 sont validés à l'unanimité des membres présents.

3. – Approbation des comptes Saison 2020/2021

Sébastien BOIE Trésorier Général du District des Ardennes de Football et Mr Samuel CABART du cabinet d'expertise comptable Bonduelle & Associés portent à la connaissance des membres du Comité Directeur réunis ce jour, le compte de résultat et le bilan du District des Ardennes de Football pour la saison 2020/2021, en y apportant les précisions nécessaires.

Suite à cette présentation, le Comité Directeur arrête et valide à l'unanimité des membres présents, les comptes de l'exercice 2020/2021.

4. – Organisation Assemblée Générale du 29/10/2021

Comme convenu, la prochaine Assemblée Générale du District des Ardennes de Football se déroulera à la salle des fêtes de ROCROI le vendredi 29 octobre 2021 à 19H30.

A cette occasion, nous aurons l'honneur et la grande joie de recevoir une invitée de marque en la personne de Madame Laura GEORGES, ancienne internationale aux 188 sélections avec l'Equipe de France et actuelle Secrétaire Générale de la Fédération Française de Football.

A l'instar de la dernière Assemblée du mois de juin, nous ne pourrons accueillir que 2 représentants maximum par club. Il sera demandé à chacun de présenter un pass sanitaire valide afin de pouvoir assister à cet évènement.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

Ouverture de l'Assemblée Générale et Mot de bienvenue du Président

Présentation des invités

Approbation du PV de l'AG du 18 juin 2021

Présentation du Rapport financier 2020/2021

Compte rendu du Commissaire aux comptes

Validation des comptes

Remise des Récompenses District – Ligue et FFF

Temps d'échange Club / Madame Laura GEORGES, Secrétaire Général de la FFF

La parole aux invités

Clôture de l'AG.

L'ordre du jour proposé en séance est validé à l'unanimité des membres présents.

L'ensemble des documents essentiels à la bonne tenue de cette Assemblée Générale seront quant à eux publiés sur notre site dans le courant de la semaine prochaine avant le 13 octobre 2021.

5. – Retour sur les Journées d'accueil du Football d'Animation

Christian GILLES (Président de la Commission Foot Animation et Réduit) souhaitait vivement remercier les différents clubs qui ont reçus ces journées d'accueil, les dirigeants qui ont œuvré et se félicite du succès qu'elles ont rencontré.

Au total, près de 225 équipes y ont participé :

- 56 équipes U11
- 90 équipes U9
- 79 équipes U7

Nous remercions également les joueurs du CSSA qui ont su se rendre disponibles sur certains de ces rassemblements.

6. – Point sur les compétitions

Pour le plus grand bonheur de chacun, l'ensemble des compétitions ont pu reprendre et le premier bilan est très encourageant.

L'ensemble des clubs a repris de bonnes habitudes.

Malgré certains couacs, les dirigeants ont bien repris les repères concernant la FMI.

Il paraît néanmoins nécessaire pour certains clubs de réinvestir dans une nouvelle tablette.

Les permanences du week-end sont assurées par deux membres de la Commission des Compétitions, à savoir Olivier LHERMITE et Axel LHERMITE par le biais de la boîte mail (districtfoot08@gmail.com).

Nous souhaitons les remercier pour leur disponibilité et leur travail de bénévole.

7. – Point Sanitaire COVID-19

Cette reprise tant attendue a été rendue possible par la mise en place du Pass sanitaire dès les premiers entraînements et matches de la saison.

Il est important de rappeler que l'application de cette mesure est une décision gouvernementale obligatoire, et qu'il est de fait impossible d'y déroger.

Le Pass sanitaire est requis pour pouvoir jouer au football et accéder aux vestiaires ainsi qu'aux tribunes avant chaque entraînement ou chaque match de compétition.

Pour rappel, le Pass sanitaire consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- un certificat de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après leur dernière vaccination ;
- un test négatif de moins de 48h00 ;
- un résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement après avoir contracté la Covid-19.

Rendu obligatoire pour la pratique des seniors et pour les encadrants adultes quelle que soit leur équipe, senior ou de jeunes, Le Pass l'est également depuis le 30 septembre pour les jeunes joueurs et joueuses de 12-17 ans.

Les moins de 12 ans sont exemptés de cette mesure.

8. – Divers

- Commission Foot Animation

Enlever David Rousseau et Eddy Piller, ajouter Claude VASSON, Laurence LORIETTE et Karine COLLIGNON en membres actifs (à retirer de fait des membres événements) et ajouter Valery LAROCK en membres événements.

- Alexis MARTINS

Nous souhaitons la bienvenue à Alexis MARTINS, qui rejoint l'équipe du District 08 en contrat d'alternance au sein de notre association.

Celui-ci aura l'occasion de se présenter aux clubs lors de l'Assemblée Générale.

- Crédit Agricole

Le District tenait une nouvelle fois à remercier le Crédit Agricole, partenaire majeur du football français et du District 08, qui par le biais de la fondation du groupe nous a remis un chèque de 5000€ pour aider à la relance de l'activité jeunes au sein de notre territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30.

Guy ANDRE, président

Alexandre BROUTOT, secrétaire de séance

